



# 2021

# RAPPORT ANNUEL

sur le prix et la qualité du service public  
de prévention et de gestion  
des déchets ménagers et assimilés

.....  
Communauté de communes Pleyben-Châteaulin-Porzay



# SOMMAIRE

Le territoire communautaire .....	3
Le Service public d'élimination des déchets (SPED) .....	4-5-6
La collecte .....	7-8
Le traitement .....	9-10
Les évolutions depuis 2017 .....	11
Les indicateurs financiers .....	12-13
La plateforme de compostage .....	14
Les réalisations 2021 et les perspectives 2022 .....	15

# LE TERRITOIRE COMMUNAUTAIRE

## CHIFFRES CLÉS

### POPULATION 2021

INSEE

**22 927**  
HABITANTS

**10 151**  
MÉNAGES



DGF

**26 267**  
HABITANTS

SUPERFICIE  
**426,9 km<sup>2</sup>**

### HABITAT RURAL ET TOURISTIQUE

**85,3%**  
MAISONS  
*individuelles*

**16,3 %**  
RÉSIDENCES  
*secondaires*

**9,5%**  
LOGEMENTS  
*vacants*



## LEXIQUE

OMR : Ordures Ménagères Résiduelles

CS : Collecte Sélective

DMA : Déchets Ménagers et Assimilés

DDM : Déchets Dangereux des Ménages

D3E ou DEEE : Déchets d'Équipement Électriques et Électroniques

DASRI : Déchets des Activités de Soins à Risques Infectieux

CET : Centre d'Enfouissement Technique

DV : Déchets Végétaux ou Verts

REOM : Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères

Population DGF : Dotation Globale de Fonctionnement (population totale + résidences secondaires (un habitant par résidence secondaire) + places de caravanes sous certaines conditions (un habitant par place de caravane))

Population Insee : ce chiffre prend en compte la population municipale des communes, c'est-à-dire les personnes ayant leur résidence habituelle sur le territoire de la commune

SPED : Service Public d'Élimination des Déchets

# LE SERVICE PUBLIC D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS (SPED)

Le SPED est un service public géré en régie par la CCPCP et doté d'un budget autonome.

## LES MISSIONS

- › La **collecte** en porte-à-porte (ou par point de regroupement) ou en apport volontaire des **ordures ménagères** résiduelles et leur traitement
- › La **collecte** en porte-à-porte (ou par point de regroupement) ou en apport volontaire des **emballages ménagers recyclables et papiers**, leur transfert, leur tri et leur conditionnement (centre de tri)
- › La **collecte** en point d'apport volontaire du **verre**
- › La **collecte** en point d'apport volontaire des **textiles, linges et chaussures**
- › La **gestion des déchèteries** communautaires (Châteaulin, Pleyben et Plonévez-Porzay)
- › La **distribution, récupération et maintenance des équipements** de pré-collecte (conteneurs à déchets) des habitants et des professionnels
- › La **gestion technique, financière et administrative** du SPED

**3** PÔLES  
D'ACTIVITÉ

Pôle administratif

Pôle collecte

Pôle déchèterie



## PÔLE ADMINISTRATIF

Service situé sur le site de Péren à Châteaulin

### LES VÉHICULES ET ÉQUIPEMENTS



**4** AGENTS

- › Une responsable de service
- › Un adjoint technique au service en charge de la section collecte
- › Une personne en charge de la redevance (REOM)
- › Une personne en charge de l'accueil du SPED et de la REOM



**1** VÉHICULE léger

## INFOS À RETENIR

### EMBALLAGES MÉNAGERS RECYCLABLES :

LA COLLECTE DES EMBALLAGES MÉNAGERS RECYCLABLES SE FAIT **TOUS LES 15 JOURS**.

### ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES :

POUR LES COMMUNES SUIVANTES, LA COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES SE FAIT **TOUS LES 15 JOURS** :

Gouézec, Lannédern, Le Cloître-Pleyben, Lennon, Lothery, Saint-Ségal.

POUR LES COMMUNES SUIVANTES, LA COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES SE FAIT **UNE FOIS PAR SEMAINE** :

Cast, Châteaulin, Dinéault, Pleyben, Ploéven, Plomodiern, Plonévez-Porzay, Port-Launay, Saint-Coulitz, Saint-Nic, Trégarvan.

## PÔLE COLLECTE

### LES VÉHICULES ET ÉQUIPEMENTS



**14** AGENTS

- › 1 responsable d'équipe / chauffeur
- › 3 ripeurs
- › 9 chauffeurs ripeurs
- › 1 polyvalent



**5** BENNES de collecte des déchets  
+ 1 supplémentaire de remplacement (collecte des ordures ménagères (OMR) et sélective (CS))



**1** UTILITAIRE (SAV, livraison, maintenance)



**1** GARAGE

+ **1** CENTRE de transfert pour les recyclables à Châteaulin (Peren)



**34** COLLECTES sur 15 jours

- › 17 CS + 1 estivale
- › 17 OMR

### LES JOURS OÙ LA COLLECTE N'EST PAS EFFECTUÉE (JOURS FÉRIÉS) :

1<sup>er</sup> janvier, 1<sup>er</sup> mai et 25 décembre. La collecte est alors décalée d'une journée. Les bacs doivent être présentés en bordure de route, la veille au soir du jour de la collecte, la poignée tournée vers la voie.

## PÔLE DÉCHÈTERIE

### LES VÉHICULES ET ÉQUIPEMENTS :

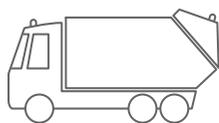


**5 AGENTS**



**3 DÉCHÈTERIES**

- › Châteaulin (Péren)
- › Pleyben (Kozkéroù)
- › Plonévez-Porzay (Croix-Neuve)



**1 PACKMAT**  
(compactage des bennes)

## INFOS À RETENIR

### HORAIRES DES DÉCHÈTERIES À PARTIR D'AVRIL 2021 :

- **HORAIRES D'ÉTÉ** (1<sup>er</sup> avril au 30 septembre) :  
le matin de 9h30 à 12h et l'après-midi de 13h30 à 18h

- **HORAIRES D'HIVER** (1<sup>er</sup> octobre au 31 mars) :  
le matin de 9h30 à 12h et l'après-midi de 13h30 à 17h

#### PÉREN

ouvert tous les jours sauf jeudi et dimanche

#### CROIX-NEUVE

ouvert tous les jours sauf mardi et dimanche

#### KOZKÉROU

ouvert tous les jours sauf mardi, mercredi et dimanche

### LES DÉCHETS ACCEPTÉS



BATTERIES



BOIS TRAITÉ



BOIS



CARTOUCHES ENCRE



DÉLAIS / GRAVATS



DÉCHETS D'ACTIVITÉS DE SOINS À RISQUES



DÉCHETS DIFFUS SPECIFIQUES (DDS)



DEEE



ÉCRANS



ENCOMBRANTS



HUILES DE FRITURES



HUILES DE VIDANGE



LAMPES



MÉTAUX



MOBILIER



PAPIERS / CARTONS



PETITS APPAREILS MÉNAGERS



PILES ET ACCUMULATEURS



PLÂTRE ET PLAQUES DE PLÂTRE



PLASTIQUES



PNEUMATIQUES



TEXTILES CHAUSSURES



TOUT-VENANT INCINÉRABLE



VERRES



DÉCHETS VERTS

### LES DÉCHETS NON-ACCEPTÉS



AMIANTE / CIMENT



BOUTEILLES DE GAZ



EXTINCTEURS



MÉDICAMENTS

# LA COLLECTE

## COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS (DMA)



ORDURES MÉNAGÈRES

**4 916t**  
+4%



VERRE

**1 247t**  
+6%



COLLECTE SÉLECTIVE

**1 627t**  
+10%

En 2021,  
**7 790t**  
de déchets collectés  
soit 340 kg/habitant Insee  
296 kg/habitant DGF

**+ 6%**  
par rapport  
à 2020

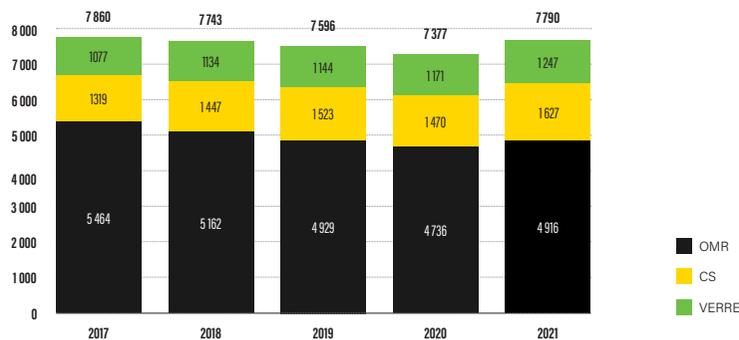


Pour **les OMR collectées** en porte-à-porte (en régie par le SPED) et via les points d'apport volontaire (prestation de service exécutée par SUEZ RV), nous constatons une augmentation de 4% entre 2020 et 2021.

**La collecte sélective des déchets** est réalisée en porte-à-porte (en régie par le SPED) et via les points d'apport volontaire (prestation de service réalisée par TRANSPORT LE GOFF). Dans le premier cas, ils sont déposés au centre de transfert de Péren puis transportés, par un prestataire (SUEZ RV), au centre de tri. Nous notons une hausse des tonnages de 10% entre 2020 et 2021.

Concernant **le verre**, le tonnage augmente de 6% entre 2020 et 2021. La collecte du verre est réalisée en apport volontaire dans des colonnes aériennes. Elles sont au nombre de 142 et sont réparties sur l'ensemble du territoire. Ces colonnes sont actuellement collectées par un prestataire de service (TRANSPORT LE GOFF).

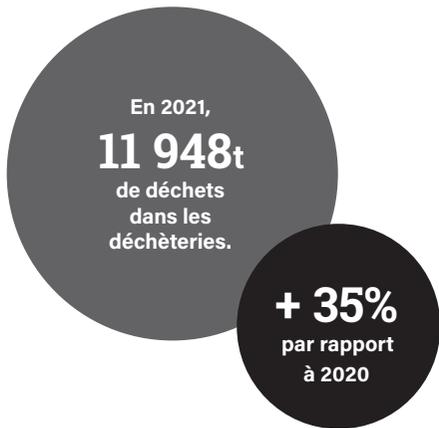
ÉVOLUTION DU TONNAGE ANNUEL DEPUIS 2017



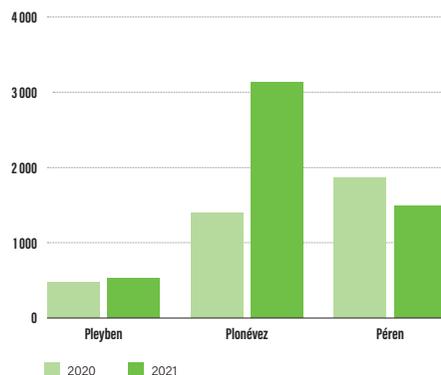
La **déchèterie** est une installation aménagée, surveillée et clôturée où les usagers peuvent apporter certains matériaux qui ne sont pas collectés par le circuit de ramassage ordinaire des ordures ménagères, du fait de leur encombrement, quantité ou nature, conformément au règlement de collecte en vigueur.

Ces déchets doivent être triés et répartis dans les contenants spécifiques afin de permettre une valorisation maximale des matériaux. Les panneaux de signalisation sur site et les indications de l'agent de déchèterie doivent être suivis.

Sur le territoire de la CCPCP, nous avons 3 déchèteries gérées en régie pour la réception des déchets et la gestion des sites et en prestation de service pour le transport et le traitement des déchets.



RÉPARTITION DES DÉCHETS VÉGÉTAUX PAR DÉCHÈTERIE EN 2020/2021



DÉCHETS VERTS

**5 117t**  
+33%



GRAVATS

**2 240t**  
+105%



INCINÉRABLES

**779t**  
-5%



MOBILIERS

**835t**  
+17%

## COLLECTE EN DÉCHÈTERIE

	TONNAGES ANNUELS					ÉVOLUTION
	2017	2018	2019	2020	2021	2020/2021
Incinérables	706t	830t	856t	821t	779t	-5 %
Encombrants	1 054t	873t	771t	646t	725t	12 %
Bois	735t	537t	940t	543t	985t	81 %
Déchets inertes	1141t	1 205t	1 111t	1 190t	2 440t	105 %
Ferrailles	433t	451t	519t	529t	541t	2 %
Cartons	113t	137t	194t	183t	137t	-25 %
Déchets verts	5 751t	4 306t	4 302t	3 842t	5 117t	33 %
DDM	59t	53t	55t	58t	60t	3 %
Batteries	10t	6t	3t	9t	10t	9 %
D3E	231t	272t	296t	301t	301t	0 %
Écomobiliers	321t	497t	683t	716t	835t	17 %
DASRI	1 750L	1 950L	3 462L	3 164L	176kg*	
Pneus	19t	16t	18t	18t	15t	-16 %
Piles	3 342Kg	3 007Kg	3 049Kg	5 001Kg	3 681Kg	-26 %
<b>TOTAL</b>	<b>10 576t</b>	<b>9 186t</b>	<b>9 751t</b>	<b>8 861t</b>	<b>11 948t</b>	<b>35 %</b>

### AUTRES DÉCHETS

Textiles	81t	90t	67t	69t	3 %
----------	-----	-----	-----	-----	-----

\* en raison d'un changement de prestataire, les tonnages sont exprimés en kilogramme et non plus en litre

# LE TRAITEMENT

Les OMR sont acheminées directement à l'usine de valorisation énergétique de Briec (29), gérée par le SIDEPAQ, pour y être incinérées.

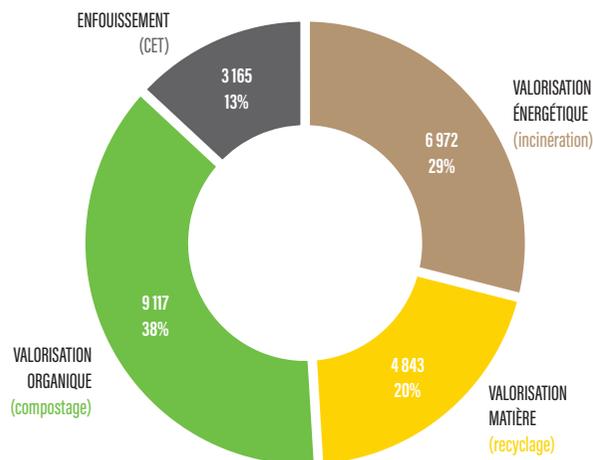
Les déchets issus de la collecte sélective sont traités au centre de tri qui est situé à Kérambris sur la commune de Fouesnant (29) et géré par les Ateliers Fouesnantais. Ils sont triés mécaniquement et manuellement par type de flux (papiers, cartons, briques alimentaires, bouteilles plastiques et emballages métal). Ils sont ensuite mis en balle pour faciliter le transport et envoyés vers leur filière respective de valorisation.

Une fois collecté, le verre est acheminé sur le site référencé de Saint-Gobain à Quimper (29) avant d'être transporté soit à l'usine de Châteaubernard (16) soit à celle de Rosay-Saint-Albain (02).

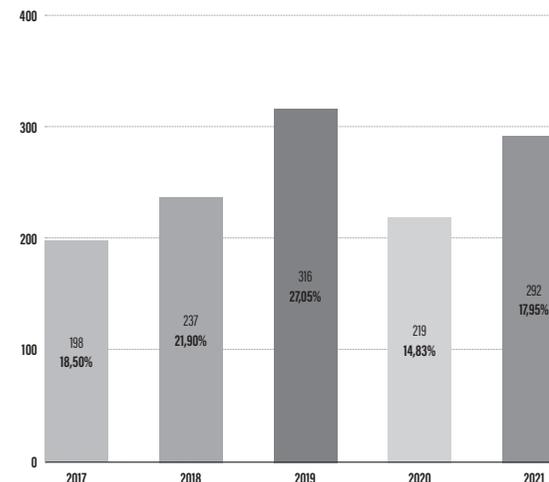
On appelle « refus de tri » la fraction des déchets non conforme au cahier des charges du centre de tri : il s'agit des déchets qui ne correspondent pas aux consignes de tri. Le déchet non conforme est réorienté vers un centre d'incinération ou d'enfouissement où il va être traité. Le transport et les manipulations représentent pour la collectivité un surcoût qui peut être aisément évité. Le taux de refus de tri a augmenté mais reste correct par rapport à la moyenne du centre de tri.



TRAITEMENT DES DÉCHETS (en tonnes)



REFUS DE TRI (en tonnes)



## ZOOM SUR LES TRAITEMENTS ET REPRENEURS DES DÉCHETS

### VALORISATION MATIÈRE EN DÉCHÈTERIE (RECYCLAGE), 2021

	Tonnages	Repreneurs
<b>Bois B</b>	927t	GENDRON (49) LES RECYCLEURS BRETONS (29)
<b>Textile</b>	69t	REFASHION
<b>Ferrailles</b>	541t	GUYOT (29)
<b>Cartons</b>	137t	PAPREC (29)
<b>DDM</b>	60t	SHARP OUEST (29)
<b>D3E</b>	301t	ECOSYSTEM
<b>Mobilier</b>	835t	ECOMOBILIER
<b>Batteries</b>	10t	GUYOT (29)
<b>Pneu</b>	15t	ALLIAPUR
<b>Piles</b>	4t	COREPILE
<b>TOTAL</b>	<b>2 899t</b>	

### VALORISATION ÉNERGÉTIQUE (INCINÉRATION), 2021

	Tonnages	Repreneurs
<b>OMR</b>	4 916t	SIDÉPAQ (29)
<b>Incinérables</b>	779t	SIDÉPAQ (29)
<b>Bois A</b>	58t	CHAUFFERIE INDUSTRIELLE (22) GENDRON (49)
<b>DASRI</b>	176kg	DASTRI
<b>TOTAL</b>	<b>5 753t</b>	

### VALORISATION ORGANIQUE (COMPOSTAGE), 2021

	Tonnages	Repreneurs
<b>Déchets verts</b>	5 117t	CCPCP
<b>Algues vertes</b>	4 000t	CCPCP
<b>TOTAL</b>	<b>9 117t</b>	

### ENFOUISSEMENT, 2021

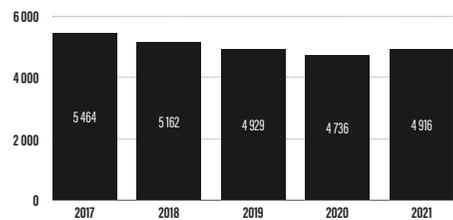
	Tonnages	Repreneurs
<b>Encombrants</b>	725t	SECHE (35) / SUEZ (56)
<b>Gravats</b>	2 440t	GUENNEAU (29)
<b>TOTAL</b>	<b>3 165t</b>	



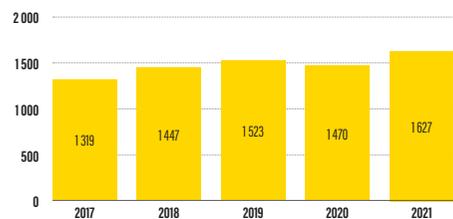
# LES ÉVOLUTIONS DEPUIS 2017



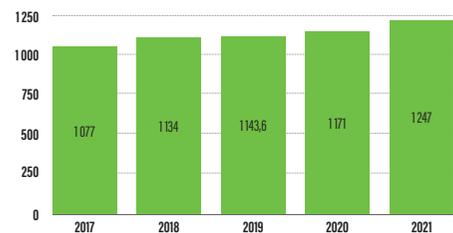
ÉVOLUTION DES TONNAGES DEPUIS 2017 (en tonnes)



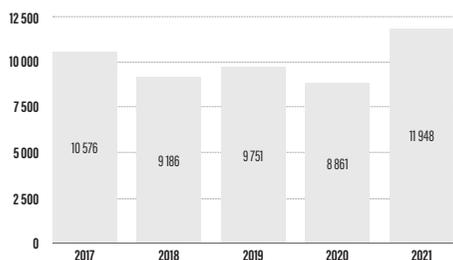
**Hausse de 4%**  
entre 2020 et 2021



**Hausse de 11%**  
entre 2020 et 2021



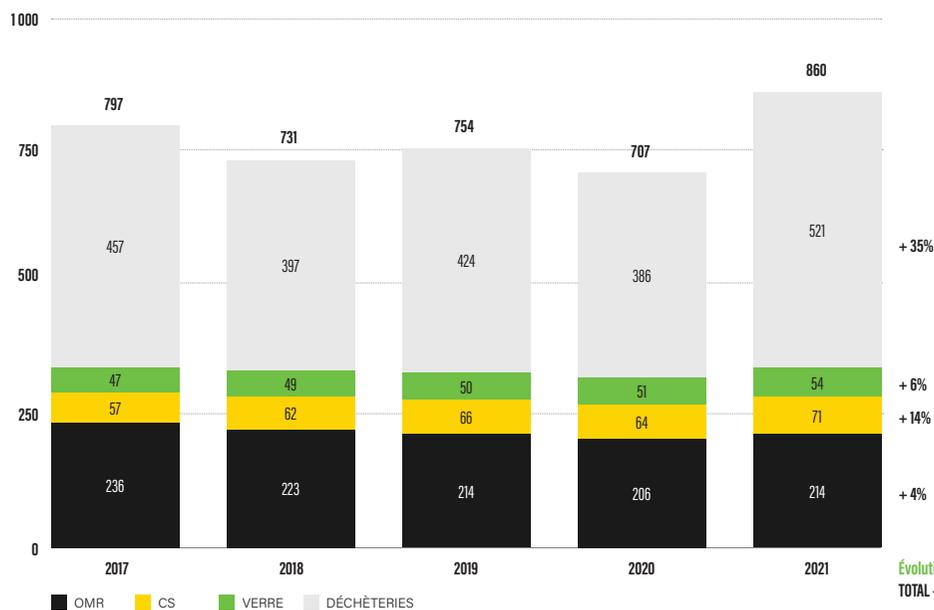
**Hausse de 6%**  
entre 2020 et 2021



**Hausse de 35%**  
entre 2020 et 2021

La tendance générale était à la baisse entre 2017 et 2020. Mais l'année 2021 est marquée par une hausse assez prononcée qui peut s'expliquer par un accroissement de la population suite à la crise sanitaire, lequel n'est pas encore reflété dans les chiffres de la population Insee. L'objectif est que les taux de déchets collectés en déchèteries et les OMR baissent. Les hausses de la collecte sélective et du verre sont quant à elles positives car elles sont synonymes d'une progression du geste de tri sur le territoire.

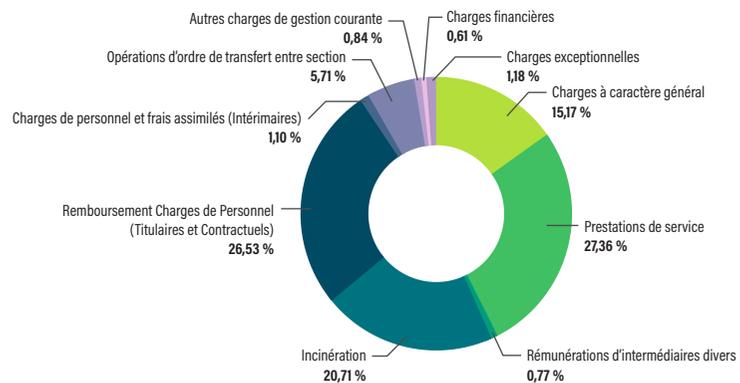
CHIFFRES CLÉS EN KG/HAB (population INSEE)



# LES INDICATEURS FINANCIERS

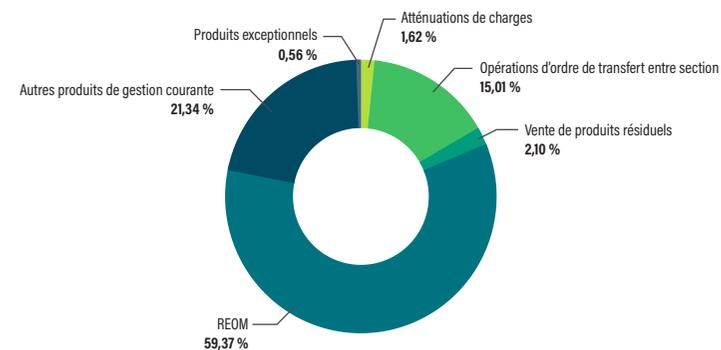
## DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

	Montant TTC	en %
011 - Charges à caractère général	494 005,12 €	15,17 %
011 - Prestations de service	891 097,55 €	27,36 %
011 - Rémunérations d'intermédiaires divers	25 135,63 €	0,77 %
011 - Incinération	674 604,22 €	20,71 %
011 - Remboursement Charges de Personnel (Titulaires et Contractuels)	864 074,58 €	26,53 %
012 - Charges de personnel et frais assimilés (Intérimaires)	35 913,84 €	1,10 %
042 - Opérations d'ordre de transfert entre section	186 107,71 €	5,71 %
65 - Autres charges de gestion courante	27 314,54 €	0,84 %
66 - Charges financières	19 885,66 €	0,61 %
67 - Charges exceptionnelles	38 473,26 €	1,18 %
68 - Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	0,00 €	0,00 %
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>3 256 612,11 €</b>	<b>100 %</b>



## RECETTES DE FONCTIONNEMENT

	Montant TTC	en %
013 - Atténuations de charges	67 396,89 €	1,62 %
042 - Opérations d'ordre de transfert entre section	624 000,00 €	15,01 %
703 - Vente de produits résiduels (GUYOT ENVIRONNEMENT + SIDEPAQ + PAPREC)	87 333,10 €	2,10 %
706 - REOM	2 468 140,77 €	59,37 %
74 - Subventions d'exploitation	0,00 €	0,00 %
75 - Autres produits de gestion courante (ECO MOBILIER + CS+ OCAD3E)	887 168,39 €	21,34 %
77 - Produits exceptionnels	23 427,35 €	0,56 %
78 - Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	0,00 €	0,00 %
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>4 157 466,50 €</b>	<b>100 %</b>



## DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

	Montant TTC	en %
040 - Opérations d'ordre de transfert entre section	624 000,00 €	65,55 %
16 - Emprunts et dettes assimilées	204 047,22 €	21,43 %
20 - Immobilisations incorporelles (Logiciels)	2 556,00 €	0,27 %
21 - Immobilisations corporelles (Mobilier, Conteneurs, Colonnes)	121 369,20 €	12,75 %
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>951 972,42€</b>	<b>100 %</b>

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

	Montant TTC	en %
040 - Opérations d'ordre de transfert entre section	186 107,71 €	89,35 %
10 - Dotations, fonds divers et réserves FCTVA	22 188,87 €	10,65 %
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>208 296,58 €</b>	<b>100 %</b>

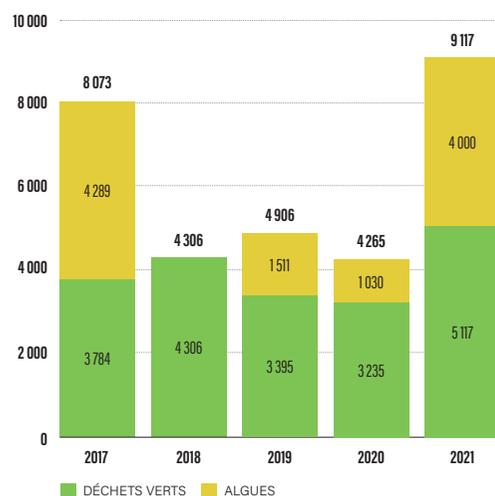


# LA PLATEFORME DE COMPOSTAGE

Une plateforme de compostage accueille les déchets de jardin issus des déchèteries et permet de les transformer en compost. Ce compost est mis à disposition gratuitement aux usagers dans les déchèteries, ou donné aux agriculteurs qui en font la demande.

La plateforme de compostage se situe à Plonévez-Porzay et reçoit tous les déchets verts des déchèteries de Châteaulin et de Plonévez-Porzay ainsi que les algues vertes rejetées sur les plages des quatre communes littorales (Saint-Nic, Ploéven, Plomodiern et Plonévez-Porzay).

PLATEFORME DE PLONÉVEZ-PORZAY



## DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

	Montant TTC	en %
011 - Charges à caractère général	178 000,00 €	72,42 %
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	67 804,16 €	27,58 %
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>245 804,16€</b>	<b>100 %</b>

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT

	Montant TTC	en %
744 - FCTVA	572,83 €	0,28 %
75 - Autres produits de gestion courante	207 477,42 €	99,72 %
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>208 050,25€</b>	<b>100 %</b>

## PAS DE DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

	Montant TTC	en %
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	67804,16 €	100 %
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>67804,16 €</b>	<b>100 %</b>



# LES RÉALISATIONS 2021 ET LES PERSPECTIVES 2022



## RÉALISATIONS 2021

- › Ajustement du règlement de la redevance ;
- › Validation du règlement des déchèteries ;
- › Mise en place du partenariat avec TY LIEN ;
- › Lancement d'une étude conjointe sur la réorganisation du SPED et le tri à la source des biodéchets ;
- › Mise en place du contrôle d'accès pour les 3 déchèteries du territoire et changements des horaires d'ouverture ;
- › Lancement de l'élaboration d'un programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA).
- › Développement de la communication :
  - Distribution des collerettes pour les refus de collecte ;
  - Mise en place de l'application CITYKOMI ;



## PERSPECTIVES 2022

- › Finalisation des études sur la réorganisation du SPED et du tri à la source des biodéchets ;
- › Etude sur le réaménagement des déchèteries de Pleyben et de Plonévez-Porzay et du centre de transfert de Peren ;
- › Etude sur la recyclerie ;
- › Réalisation d'un règlement du service et de la collecte ;
- › Développement de nouvelles collectes en déchèteries (huisseries PVC et plastiques durs) ;
- › Développement de la communication :
  - Réalisation d'un guide du service ;
  - Conférence de presse ;
  - Embauche d'une ambassadrice du tri ;
  - Distribution d'une lettre d'information sur le tri des déchets.



Communauté de communes de Pleyben-Châteaulin-Porzay

SPED - Service Public d'Élimination des Déchets  
Site de Péren - 29150 CHÂTEAULIN  
02 98 86 00 30  
sped@ccpcp.bzh

[www.ccpcp.bzh](http://www.ccpcp.bzh)

